



Conseil Citoyen de CITE

COMPTE RENDU DU 20 Mars 2018

Présents : membres CC Cité : Mme Moll, Tournalias, Arnaud, Heckman, De Zarate, M. Moll, Sabria-Vidal, Debaker, Flores, Sokoloff, Lenhardt, Sablayrolles

Représentants de la Municipalité : Mme Khadri, Fadda, Martin, Ben Achour, M. Klau

Absents excusés: Mme Caizergues, Petitjean, Olivas Guisset, Montagné

Absents : Mme Petit, M. Wildhaber, Michaud, Buesa, Cordier

- ***Ordre du jour*** :

- 1 : intervenant ville sur le dispositif des Vidéos surveillances
- 2 : éléments de réponse pour le quai de lorraine
- 3 : Invitation réunion de travail : Observatoire du Stationnement
- 4 : présentation de 4 nouvelles recrues dans le cadre du dispositif du service civique volontaire
 - 2 Ambassadeurs (trices) du Vivre Ensemble présentés par Mme Shiraz BEN ACHOUR - Chargée de Mission de la Gestion Urbaine de Proximité (GUSP) en quartier Politique de la Ville.
 - 2 agents de la Brigade d'Information Civique (BIC) présentés par Mme Ludivine MARTIN Chargée de Mission Redynamisation de Bourg (par extension Cité en Centre-Ville)

Suivi de nos demandes

Le compte rendu du suivi de nos demandes, exposées dans le compte rendu de notre dernière réunion, nous sera communiqué par Mme Khadri, ce qui nous permettra la mise à jour de notre tableau Excel, « suivi de nos doléances »

- Barrières, mises en place pour installation de bancs en pierre devant la poudrière, et laissées devant le jardin des vicomtes, pour des travaux à venir ???
- Courrier de Mme Pascale HENNO relative aux nuisances sonores lors du ramassage matinal des ordures ménagères



1 : intervenant ville sur le dispositif des Vidéos surveillances



Ville de Narbonne intervention

Présentation de M. KLAUI responsable du dispositif de vidéo surveillance

On parle de Vidéo Protection. La mise en place date 2012. On ne faisait à l'époque que de l'enregistrement d'images, afin de les consulter à posteriori en cas de besoin suite à enquête.

La décision de mise en place de caméra, est soumis à l'approbation de la Police Nationale ou de la gendarmerie, suite à la volonté du Maire et des élus afin d'assurer la tranquillité publique, réduire la délinquance.

En 2012, le système était « Passif » la mise en place de 40 cameras permettait l'enregistrement des images, conservées (pour visionnage) durant 15 jours. Il avait été mis en place une convention avec la SNCF (accès aux images des quais de la gare, des couloirs, du parvis : 10 caméras).

En 2014, création du centre de supervision urbain avec tous les jours 2 à 3 opérateurs et un chef de quart de 7h à 21h du Lundi au samedi. Le service comporte 9 personnes. Un Service décalé est mis en place en cas d'événement exceptionnel (Barques en scènes par exemple). Contrôle de 64 caméras dont 23 mises en place en 2017. Certaines caméras sont scénarisées (de 10 à 15 secondes)

Une caméra coûte entre 7 000 et 10 000€. Les opérateurs ont en moyenne 4 ans d'expérience, et sont en relation directe avec les agents de la Police Municipale.

2 Caméras sont en attente d'installation (problème de communication, et 8 sont prévues d'être installées par la suite (intérieur des musées...))

Les membres de notre Conseil Citoyens ont remercié Monsieur Klauï pour ces explications claires, et pour avoir répondu à nos nombreuses question

• 2 : éléments de réponse pour la réfection quai de halage quai de lorraine :



Ville de Narbonne

En attente d'une étude des traitements des sols.

Le coordonnateur rappelle que cette demande date de Plusieurs années et que dès qu'il pleut le quai longeant le canal de la Robine (coté quai de Lorraine) est IMPRATICABLE. Une Personne handicapée a déjà fait une chute dans le canal.



• **3 : Invitation réunion de travail : Observatoire du Stationnement**



Ville de Narbonne intervention

Une réunion a eu lieu le Mercredi 28 Mars au palais du travail afin de présenter les avancées liées à l'observatoire du stationnement (suggestions relevées en amont) concernant la nouvelle politique de stationnement et par la même de concerter à nouveau les commerçants, habitants et Conseils Citoyens afin de répondre aux attentes des Narbonnais.

• **4 : présentation de 4 nouvelles recrues dans le cadre du dispositif du service civique volontaire**



Ville de Narbonne intervention

Mesdames BEN ACHOUR chargée de Mission GUSP et MARTIN Chargée de Mission Bourg en Lumière

Création d'une brigade d'information civique qui fera le lien entre les médiateurs et la Police Municipale. 4 personnes ont été recrutées pour une mission de 6 mois. Mise en place en septembre 2017, sur le quartier de Bourg, étendu sur le quartier de Cité. Leurs Missions sont de favoriser la tranquillité publique-la sécurité et de sensibiliser au mieux vivre ensemble.

Ces personnes rémunérées par l'État et la Mairie, effectuent un service de 28h par semaine, du Mardi au vendredi. On rappelle que cette activité devrait leur permettre de se former et de trouver un travail.

Nous remercions Mme Shiraz BEN ACHOUR et Mme Ludivine MARTIN Pour leur présentation, ainsi que pour les réponses apportées à nos nombreuses questions.

Fin de la réunion : 20h20

**Prochaine réunion : le mardi 17 AVRIL 2018 à 18h30
Salle Polyvalente du CCAS - Rue benjamin CREMIEUX**